



Règlement Concours

A. Inscription au concours

1. Le concours est ouvert à tous les organistes non-professionnels : élèves d'académie de musique, élèves (bachelier) au conservatoire ou amateur. L'objectif du concours est de motiver les organistes amateurs à développer leur savoir-faire, de leur offrir une occasion unique de se produire sur un instrument d'exception, de les motiver et de les inspirer et d'augmenter leur confiance. Il n'y a pas de limite d'âge. Si un candidat est élève d'un des membres du jury il nous le fera savoir dès son inscription.
2. Les candidats devront choisir une des catégories suivantes (seulement une inscription par candidat autorisé):
 - Catégorie Débutants
 - Catégorie Moyenne
 - Catégorie Confirmés
3. Le concours aura lieu à l'église Saint Nicolas à Enghien (Hainaut) en une seule épreuve le samedi 17 octobre 2026 de 13h00 à 18h00
4. Les candidats au concours peuvent s'inscrire en complétant dûment le formulaire de participation disponible sur le site web www.orgue-enchien.be (et joint ici en annexe) L'inscription sera définitive après le versement de la somme de 40 Euro au compte BE64 0689 5112 6352 des « amis de l'orgue d'Enghien » (pour les candidats de moins de 12 ans la participation est gratuite). Les candidatures seront clôturées le 20 septembre 2026. *Les 40 € donnent également droit au concert du soir.*
5. Au cas où le nombre de candidatures serait trop élevé, l'organisation du concours se réserve le droit de refuser certaines inscriptions. Priorité sera donné à l'ordre d'inscription ainsi qu'à un équilibre entre les différentes catégories. Dans ce cas la somme de 40€ sera intégralement remboursée.

B. Prestations

6. Catégorie Débutants
Le candidat présentera un programme de maximum 10 minutes de son libre choix.
7. Catégorie Moyenne

Le candidat présentera un programme de 15 à 20 minutes de son choix libre incluant une œuvre d'un compositeur Belge. Comme programme de référence l'organisation indique les chorales de l'Orgelbüchlein ou les 8 petits préludes et fugues de JS. Bach

8. Catégorie Confirmés:

Le candidat présentera un programme de 20 à 25 minutes incluant la pièce imposée (*Pastorale op 4 de Jean COLLOT dont la partition peut être trouvée sur le site ou obtenue par simple demande à enghien.orgue@gmail.com*)

9. Le jury se réserve le droit de faire une sélection dans les oeuvres présentées par le candidat.

10. Les candidats peuvent se faire assister par leur professeur ou par quelqu'un d'autre de leur choix pendant leur prestation. Au besoin, le candidat peut demander une aide à l'organisation du concours pour sa registration.

11. En accord avec les organisateurs, le participant peut venir découvrir l'orgue

- Les possibilités de répétitions sont
 - le mercredi 7 octobre de 14h à 22 h
 - le samedi 10 octobre de 14h à 22 h
- La durée des répétitions a été fixée à
 - Niveau Débutants 25 minutes
 - Niveau Moyen 60 minutes
 - Niveau Confirmés 90 minutes
- Les candidates prendront rendez-vous via le secrétariat enghien.orgue@gmail.com

12. La disposition de l'orgue Detlef-Kleuker de l'église St Nicolas à Enghien peut être trouvé sur le site www.orgue-enghien.be

C. Le Jury

13. Le jury sera composé des membres suivants:

- Mme Sarah Copriau - Directrice de l'académie des arts de Pajottegem, organiset de concert
- M. Stijn Hanssens (Halle) – Directeur de l'académie des arts de Halle, organiste de concert
- M. Guy Van Waas, chef d'orchestre, clarinetist et organiste

14. A l'issue du concours chaque participant recevra un feedback oral d'un membre du jury ainsi que des conseils pratiques pour parfaire son jeu.

15. Le jury tiendra compte des éléments suivants pour fonder son jugement (et le niveau du candidat):

- Le programme proposé
- Technique d'interprétation et musicalité
- Registration utilisée

16. Au cas où un élève d'un membre du jury participerait au concours, le membre du jury s'abstiendra pour la catégorie dans laquelle son élève participe.

17. Les délibérations du jury sont strictement confidentielles et les résultats seront sans appel.

D. Les Prix

18. Les meilleurs candidats des catégories Moyen et Confirmés recevront le titre de lauréat et recevront une invitation pour donner un concert pendant le cycle d'automne 2027 des amis de l'orgue d'Enghien. Tous les participants recevront selon leur résultat un prix sous forme de partitions, CD ou autre matériel lié à l'orgue, son jeu ou à la musique en générale.

E. Divers

18. L'organisation du concours ne pourra être tenue responsable des dommages physiques ou matériels qui pourraient résulter de la participation ou à l'assistance au concours.
19. Les candidats acceptent que leur prestation soit enregistrée (image et son) et donne explicitement leur accord à Amis des Orgues d'Enghien d'utiliser ce matériel dans le cadre de leurs activités propres.
20. L'organisation du concours décidera souverainement pour tout ce qui n'est pas prévu explicitement dans le présent règlement.
21. Secrétariat du concours : enghien.orgue@gmail.com